

Province de Québec  
MRC d'Acton  
Municipalité du Village de Roxton Falls

## AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le 17 février 2016

Chers élus,

AVIS SPÉCIAL, vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une session extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Jean-Marie Laplante, maire et Mme Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 26, rue du Marché, le MARDI 23 FÉVRIER 2016 À 18H00.

### LE MARDI 23 FÉVRIER 2016 À 18H00

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Assurances collectives des employés municipaux : suivi
2. Projet commercial à l'angle des rues du Marché et Notre-Dame : suivi
3. Travaux d'infrastructures rue des Lilas et des Pins : lettre de garantie de Sintra Inc. et libération de la retenue
4. Travaux de réfection de trottoirs pour 2016 : suivi de la firme EXP sur l'estimation des travaux
5. Vente pour défaut de paiement de taxes : suivi
6. Comité des bénévoles : suivi de la demande
7. Débitmètre à l'usine : ajout d'un enregistreur de données (+-1 000\$)
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Roxton Falls ce 17<sup>e</sup> jour du mois de février 2016.

Julie Gagné, gma  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

### SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je certifie avoir signifié l'avis de convocation relativement à la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls, prévue le 23 février 2016 à 18H00, à la salle du conseil située au 26, rue du Marché à Roxton Falls.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de février 2016.

Julie Gagné, gma  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016 À 18H00**

Tenue à la salle du conseil municipal  
au 26, rue du Marché à Roxton Falls

À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante  
Les conseillers : M. Daniel Roy  
M. Marcel Bonneau  
M. Pierre Dagenais  
Mme Marie-Eve Massé  
Mme Lynda Cusson

Absent : M. Richard Houde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

42-02-2016

Assurance collective des employés municipaux

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale présente aux élus les résultats des demandes d'offres de services concernant le programme d'assurance collective des employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE Chapdelaine & associés Inc. a réalisé une étude comparative des offres reçues;

CONSIDÉRANT le rapport produit en date du 18 février 2016 et les recommandations qui y sont incluses;

PAR CONSÉQUENT il proposé par Marcel Bonneau  
Secondé par Daniel Roy  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit;

- 1- Mettre fin au contrat d'assurance collective avec la compagnie Great West, au 29 février 2016;
- 2- Adhérer à la proposition d'assurance collective présentée par Desjardins Sécurité Financière via Chapdelaine & Associés Inc., en date du 18 février 2016 (valide pour 22 mois), dans le but de débiter la protection d'assurance collective en date du 1<sup>er</sup> mars 2016;
- 3- Prévoir les ajustements suivants à la proposition de Desjardins Sécurité Financière, en conformité avec les recommandations émises par, soit;
  - a. Doubler l'assurance vie des personnes à charge;
  - b. Changer le statut fiscal des prestations d'assurance salaire (pour les rendre imposables) pour réduire le coût global du régime en réduisant les avantages imposables;
  - c. Ajuster les salaires assurés en fonctions des données salariales 2016.

Adoptée

43-02-2016

Projet commercial à l'angle des rues du Marché et Notre-Dame : suivi

CONSIDÉRANT le projet de lotissement proposé, en regard avec le projet commercial prévu à l'angle des rues du Marché et Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE le projet de lotissement prévoit que la Municipalité demeure propriétaire d'une bande de terrain (parcelle #1) de 254,2 mètres carré, afin de maintenir en place la bande cyclable implantée;

Rés. 512-03-2016 CONSIDÉRANT QUE la parcelle de terrain à céder (parcelle #2), représente une superficie de 2 143,2 mètres carré, incluant le stationnement asphalté actuellement aménagé et que la parcelle résiduelle (parcelle #3), d'une superficie de 1 9392,2, demeure également propriété de la Municipalité, pour l'hôtel de ville et son stationnement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson  
Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le plan projet de lotissement, comprenant 3 parcelles, visant à céder la parcelle #2 à Francis Bellerive Investissements Inc.

Que la parcelle #1 soit conservée par la Municipalité, pour y maintenir la bande cyclable aménagée.

Que le prix de vente pour la parcelle #2 soit ajusté au montant de 137 500\$, compte tenu du retrait de la superficie de la parcelle #1.

Que cette résolution fasse partie intégrante de l'offre d'achat signée par la Municipalité en date du 12 janvier 2016, comme si au long retranscrite.

Adoptée

44-02-2016 Travaux d'infrastructures rue des Lilas et des Pins : lettre de garantie de Sintra Inc.

CONSIDÉRANT la résolution #29-02-2016;

CONSIDÉRANT la visite de M. Marc-André Houle de la compagnie Sintra Inc., en date du 4 février 2016 et son courriel envoyé suite à cette visite également en date du 4 février 2016;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Sintra Inc. viendra vérifier le regard RS-1 et qu'advenant le cas où la fuite réapparaissait, Sintra Inc. s'engage à aller colmater la fuite sans aucun frais pour la municipalité, le tout tel qu'expliqué dans le courriel du 4 février 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau  
Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la lettre de garantie de la compagnie Sintra Inc., datée du 22 janvier 2016 et le courriel qui l'accompagne, datée du 4 février 2016, le tout en guise de garantie pour les travaux effectués. Que la retenue d'un montant de 17 866.61\$ soit libérée et qu'un versement final soit complété à l'ordre de Sintra Inc.

Adoptée

45-02-2016 Travaux de réfection de trottoirs pour 2016 : suivi de la firme EXP sur l'estimation des travaux

CONSIDÉRANT QUE les estimés produits en avril 2015 par la firme EXP Inc., en regard avec la réfection des trottoirs de la rue Notre-Dame et l'implantation d'une bande piétonnière, sont considérés à jour;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis sont prêts et qu'il ne manque que l'autorisation du conseil pour aller en appel d'offres;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau  
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- Mandater la firme EXP Inc. à aller en appel d'offres pour la réfection des trottoirs de la rue Notre-Dame, entre la rue de l'Église et la rue Ste-Marguerite et l'aménagement d'une bande piétonnière entre la rue Richard et la rue Valois;
- Que ces soumissions soient demandées dans le but d'avoir les résultats lors de la séance de conseil du 4 avril 2016;
- Que la demande de permis auprès du MTQ relativement à ces travaux soit complétée.

Adoptée

46-02-2016 Vente pour défaut de paiement de taxes : suivi

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de poursuivre les procédures de vente pour défaut de paiement de taxes, pour les propriétés dont les taxes 2014 et les intérêts à jour, ne sont pas acquittés.

Adoptée

47-02-2016 Comité des bénévoles : suivi de la demande

Proposé par Lynda Cusson

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une aide financière de l'ordre de 200\$, au lieu de 100\$ accordé à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016, dans le but d'assurer que le comité soit en mesure de maintenir l'organisation.

Adoptée

48-02-2016 Débitmètre à l'usine : ajout d'un enregistreur de données

Il est proposé par Pierre Dagenais

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un enregistreur de données pour le débitmètre de l'usine, auprès de la firme Avizo, au montant de 883\$ plus taxes, le tout tel que soumis dans un courriel du 8 février 2016.

Adoptée

49-02-2016 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19h15.

Adoptée

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

---

Jean-Marie Laplante  
Maire

---

Julie Gagné, gma  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière